

12 2273

4050

N

P. R. CA 54.23/H

BRUGIERE (J.M.) - Note concernant la réalisation des études pédologiques confiées à Mr. BENOIT-JANIN en Oubangui, 3 p. IEC, Déc. 1954₃

Fonds Documentaire ORSTOM



010014093

BG
4050/2

Fonds Documentaire ORSTOM
Cote: B*14093 Ex: unip



PEDOLOGIE

NOTE CONCERNANT LA REALISATION DES ETUDES PEDOLOGIQUES CONFIEES A MONSIEUR BENOIT-JANIN EN OUBANGUI.

A la suite de la tournée générale effectuée en novembre-décembre 1953, pour laquelle un rapport a été fourni, il résulte que les quatre zones à prospecter dans la zone caféière du Sud-Ouest de l'Oubangui sont d'intérêt et d'importance diverses :

1° Paysannat du Pays M'BIMOU : (district de Nola)

Etant donné l'urgence de cette étude pour la mise en place des premières surfaces plantées au printemps 1954, l'absence d'un Conducteur d'Agriculture sur place, l'homogénéité des sols qui se rapportent tous à un même type argileux et riche issu de la décomposition de dolérites, enfin la détermination des zones retenues faite village par village lors de la tournée générale, il faut envisager maintenant, et aussi rapidement que possible, le layonnage des surfaces indiquées (100 m par 100 m). Il sera même bon de layonner une surface légèrement supérieure à celle qui est nécessaire compte tenu du nombre des planteurs inscrits, à raison de 1 ha par planteur, afin de permettre d'éliminer les bandes inacceptables. Certains villages ont été indiqués où il sera nécessaire de prendre des précautions suffisantes.

Il est nécessaire ensuite d'envisager de faire forer systématiquement des trous au croisement de chaque layon par exemple pour se rendre compte de l'inexistence de l'horizon concrétionné jusqu'à la profondeur de 1 ou 1,50 mètre. Le procédé qu'utilisent les indigènes de cette région pour déterrer les ignames sauvages suffit pour ce genre de travail.

Layonnage et creusement de trous doivent se faire par les indigènes futurs planteurs sous la direction du Conducteur de l'Agriculture. Les surfaces acceptées pourront alors être immédiatement défrichées selon la méthode préconisée par le Service de l'Agriculture.

M. BENOIT-JANIN orientera les recherches d'autres zones s'il est prouvé que certaines surfaces indiquées ne conviennent pas ou sont trop exiguës, et prendra des échantillons pour analyses.

Sur un plan plus général, il étudiera les processus de décomposition des dolérites, de formation et d'évolution des horizons concrétionnés et cuirasses : raccordement altimétrique des affleurements de cuirasse ferrugineuse; étude du degré de latérisation etc...

1° Paysannat des Bayas de la Kadei (district de Berberati)

Il s'agit de rechercher systématiquement les zones utilisables pour le paysannat caféier entre Sosso et Gamboula, en liaison avec le Service de l'Agriculture et l'Administration qui précisera les périmètres d'étude pour chaque centre envisagé.

Dans la région de Gamboula, on doit trouver assez facilement à l'Est et au Nord des sols sur grano-diorite suffisamment profonds, peu évolués et relativement humifères. Les risques d'érosion par enlèvement des horizons superficiels lessivés étant à craindre, les sols sur pente devront être retenus si l'inclinaison est faible. Il ne semble guère possible de trouver des surfaces susceptibles de convenir entre le bac de la Kadei et Gamboula.

Au Sud de la Kadeï, certains types de sol ont été décrits qui conviennent très bien pour la culture du caféier. Certaines zones, entre Dédé-Mokouba et Kombo en particulier sont extrêmement favorables. Cependant étant donné l'hétérogénéité des sols, un assez gros travail de prospection est nécessaire pour permettre de repérer les meilleurs sols, à proximité de la route.

M. BENOIT-JANIN devra faire une étude pédologique de cette zone aussi poussée que possible, avec cartographie, même partielle et précisera la valeur du Sissongo comme plante indicatrice de niveau de fertilité.

3° Route du 4° parallèle

Entre la route de Berberati-Nola (Bélèze) et la Lobaye, les examens de sols faits lors de la tournée générale semblent suffisants pour confirmer le manque total d'intérêt agricole de cette région : une prospection rapide pourra être faite sur la piste longeant la Loko jusqu'à son confluent avec la Bogendi, et être abandonnée définitivement s'il s'avère que les sols sont du même type, que ceux qui ont été examinés le long de la route du 4° parallèle.

Ce travail sera complété par l'examen d'un certain nombre de profils de sols issus de la décomposition des grès de Carnot, dans quelques exploitations des régions de Berberati et Carnot, afin de permettre des comparaisons.

4° Région M'Baïki-Boda-Lobaye

Le tracé de la route du 4° parallèle dans cette région étant arrêté par le Service des Travaux Publics, le travail consistera, à faire l'étude pédologique des extensions prévues pour les plantations déjà existantes, à prospecter les zones faisant l'objet de demandes de concession, de déterminer enfin les caractéristiques des divers types de sols de cette zone, en précisant leur valeur agricole propre. Ces données, complétées par une étude pédologique générale, avec cartographie pédologique même fragmentaire, permettront aux planteurs désireux de s'établir dans cette région de choisir des terrains avec plus de ~~gr~~ garanties.

Etant donné l'importance relative de ces différentes études, leur degré d'urgence et le temps nécessaire à chacune d'elles le programme suivant pourrait être admis, les dates n'étant données qu'à titre indicatif :

Programme :

- 15 déc. 1953 - 15 janv. 1954 : repérage des zones favorables autour des centres de paysannat de la Kadeï. Pendant ce temps layonnage et forage de trous en Pays M'Bimou par le Conducteur de l'Agriculture.
- 15 à fin janv. : travail sur le paysannat M'Bimou. Etudes de quelques profils sur sols comparables dans les plantations européennes de Nola.
- février 1954 : achèvement du travail sur le paysannat de la Kadeï; examens de quelques profils sur sols issus des grès de Carnot sous plantations européennes dans les régions de Berberati et Carnot.
- 1ère quinzaine de mars : route du 4° parallèle à l'Ouest de la Lobaye, avec étude plus spéciale des sols le long de la piste de la Loko.
- A partir du 15 mars, études dans la région M'Baïki-Boda-Lobaye.

Pendant ces prospections, M. BENOIT-JANIN rendra compte mensuellement de l'état d'avancement de son travail; chacune des quatre études dont il est chargé fera l'objet en outre d'un rapport distinct.

Il se fixera dans les différentes cases de passage à proximité des lieux de prospection, et se rendra à la Station Centrale de Boukoko chaque fois qu'il le jugera nécessaire pour son travail, et pour remettre au laboratoire les échantillons récoltés.

Analyses :

Parmi les échantillons récoltés, il est admis que seulement 7 à 10 profils pourront être analysés chaque mois par le laboratoire de Boukoko (pénurie de personnel local et matériel) qui doit aussi dépouiller les échantillons de M. BOYER travaillant à l'Est. Les profils confiés à l'analyse seront choisis parmi les plus caractéristiques.

Les déterminations suivantes seront faites : analyse mécanique - pH - Azote - Carbone - Bases échangeables - P205 assimilable. Les bases totales seront faites sur quelques échantillons au laboratoire de l'ORSTOM à Bondy, si cela est possible.

Quand le laboratoire des sols de l'Institut d'Etudes Centrafricaines de Brazzaville possèdera un chimiste et l'appareil de spectrophotométrie prévu, des fractions préparées des différents échantillons seront envoyés pour détermination des bases totales et échangeables.

Par^{la} suite, une solution doit être trouvée pour permettre à M. BENOIT-JANIN d'interrompre ses prospections et contribuer au dépouillement des échantillons au laboratoire.

A la suite des rapports mensuels de M. BENOIT-JANIN, des modifications de détail ou d'urgence des différentes études pourront intervenir, et seront notifiées au fur et à mesure qu'elles pourront se présenter.

Boukoko, le 4 décembre 195³₄

Ampliations

Gouverneur OUBANGUI
Agriculture (Inspection Gle et Oubangui)
Station Centrale Boukoko
ORSTOM - IEC
MM. TROCHAIN - AUBERT
BENOIT-JANIN
BRUGIERE

J.M. BRUGIERE
Chef du Service Pédologique de l'IEC